

## CIRCULAIRE N° 29 DU 2 JUIN 2023

Aux Prestataires d'inscription en ligne et/ou chronométrie running

De Jean-Marie Bellicini - Philippe Pellois

Copie Comité Directeur  
Présidents des Ligues  
Présidents des Comités départementaux  
Commission Nationale Running - CNR

**OBJET :** APPEL A CANDIDATURE POUR L'AGREMENT FFA CHRONOMETRIE  
RUNNING ET INSCRIPTION EN LIGNE

---

Mesdames, Messieurs,

Afin de bénéficier de l'agrément pour la saison 2023-2024, vous devez déposer votre dossier de candidature, dès parution de cette circulaire, et ce, avant le 30/06/2023 à l'adresse [ielchrono@athle.fr](mailto:ielchrono@athle.fr)

Le cahier des charges est [en ligne sur athle.fr](https://www.athle.fr)

Les documents à fournir sont listés en annexe de cette circulaire.

Recevez, Mesdames, Messieurs, cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI  
SECRETAIRE GENERAL



Philippe PELLOIS  
PRESIDENT DE LA CNR

### ANNEXE

Tous les critères auxquels vous devez répondre sont indiqués dans le cahier des charges.

Pour candidater, il faut répondre aux questions suivantes et fournir les éléments par mail à [ielchrono@athle.fr](mailto:ielchrono@athle.fr)

#### Pour l'agrément « Inscription en ligne »

- Date du début de l'activité en inscription en ligne
- Nombre de compétitions running traitées entre le 01/09/2021 et 31/08/2022
- Liste des compétitions running traitées entre le 01/09/2021 et 31/08/2022
- URL
- RGPD à fournir
- Exemple d'un fichier d'engagés fourni à un organisateur
- Indiquer si producteur ou distributeur en marque blanche (Cf. article 7 du contrat)

#### Pour l'agrément « Chronométrie running »

- Date du début de l'activité en chronométrie running
- Nombre de compétitions running traitées entre le 01/09/2021 et 31/08/2022
- Liste des compétitions running traitées entre le 01/09/2021 et 31/08/2022
- URL
- RGPD à fournir
- Exemple d'un fichier d'une épreuve avec temps réels
- Exemple d'un fichier d'une épreuve en durée (type 24 h)
- Exemple d'un fichier d'une épreuve en relais (type Ekiden)